

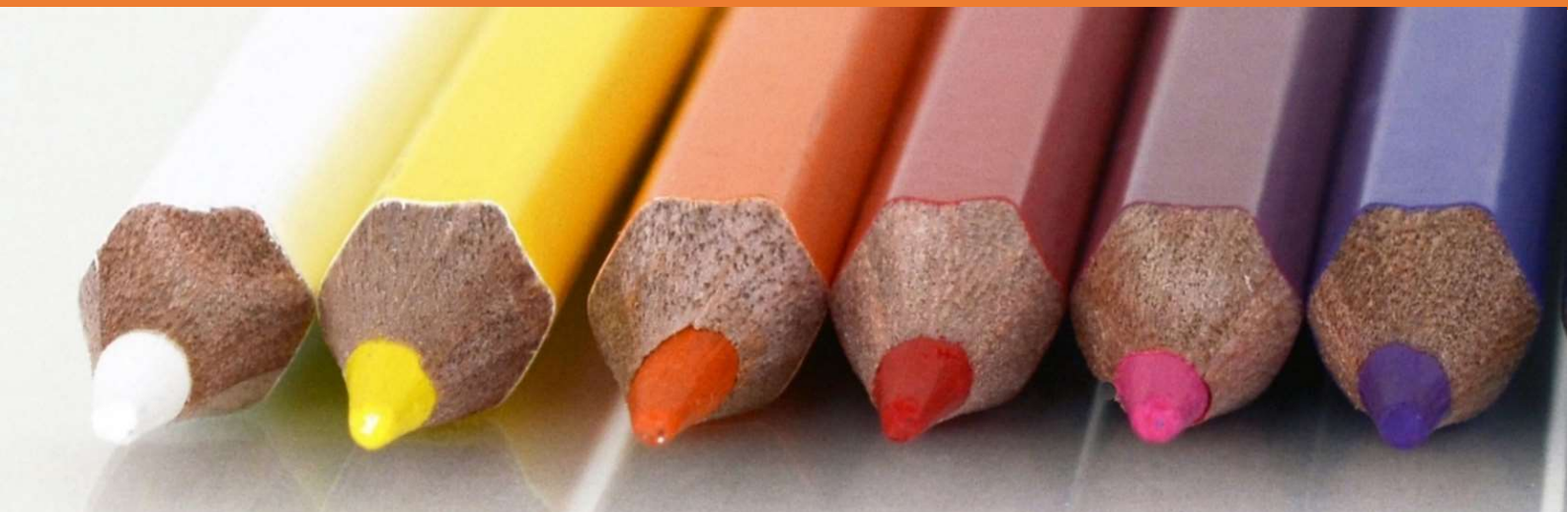


BIENVENUE A ARAMON

ENFANCE, JEUNESSE & EDUCATION

REGLEMENT INTERIEUR | 2026 2027





Les activités périscolaires et extrascolaires

LES TEMPS DITS « EDUCATIFS »

	Temps scolaire Pendant les temps de classe		Temps périscolaire Avant et après la classe et les mercredis		Temps extrascolaire Pendant les vacances
--	--	---	--	---	--

LES TEMPS SCOLAIRES, PERISCOLAIRES – lundi, mardi, jeudi et vendredis

7h30-8h20	8h20-11h30	11h30-13h20	13h20-16h30	16h30-18h30
PERISCOLAIRE MATIN	CLASSE	RESTAURATION	CLASSE	PERISCOLAIRE SOIR

LE CENTRE DE LOISIRS DES **MERCREDIS** ET **VACANCES** (du lundi au vendredi hors jours fériés)

7h30-9h30	9h30-12h	12h-13h30	13h30-16h30	16h30-18h30
ACCUEIL MATIN	ACTIVITES	RESTAURATION	ACTIVITES	ACCUEIL SOIR

Ouvertures portail : 7h30-9h30

11h30-12h

13h30-14h

16h30-18h30

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2026 2027

Rentrée	Mardi 1er septembre 2026	Hiver	Du samedi 6 au dimanche 21 février 2027
Automne	du samedi 17 octobre au dimanche 1er novembre 2026	Printemps	Du samedi 3 au dimanche 18 avril 2027
Fin d'année	du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier 2027 FERMETURE DU CENTRE	Été	A partir de samedi 3 juillet 2027



INFOS REPAS

Sous condition d'avoir réservé et informé le service, des repas sans viande sont proposés en remplacement des repas « standards ».

En cas de présence de porc dans le menu, un repas sans viande sera servi.

VOS ACTIVITES PERISCOLAIRES

ACCUEIL DU MATIN *Dans les 4 écoles*

Les enfants sont accueillis par une équipe d'animation compétente à partir de 7h30. L'accueil est échelonné, les enfants ont à disposition des jeux et espaces dédiés. Dès 8h20, les enfants sont confiés aux enseignants. Le temps scolaire débute.

CANTINE MATERNELLES

Dans le restaurant des Paluns pour l'école des Paluns
Dans le restaurant du village pour l'école du Village

Les enfants se rendent directement dans la salle de restauration où le repas leur est servi à table, par le personnel de cantine.

L'accompagnement au temps de repas est mis en place par le personnel d'animation et ATSEM.

CANTINE ELEMENTAIRES

Dans le restaurant scolaire des Paluns

Les enfants rentrent de façon échelonnée (roulement par classe) et se servent au plateau lors du passage au self.

L'accompagnement au temps de repas est mis en place par le personnel d'animation.

ACCUEIL DU SOIR MATERNELLES

Dans les 2 écoles maternelles

De 16h30 à 17h00 :

Gouter au centre de loisirs

De 17h00 à 18h00 : Ateliers et animations diverses et variées

De 17h00 à 18h30 :

Départ échelonné

ACCUEIL DU SOIR ELEMENTAIRES

Dans les 2 écoles élémentaires

De 16h30 à 17h00 :

Gouter au centre de loisirs

De 17h00 à 18h00 : (porte fermée)

Ateliers et animations diverses et variées

De 18h00 à 18h30 :

Départ échelonné

LE CENTRE DE LOISIRS – MERCREDIS VACANCES

Faire vivre des temps de loisirs éducatifs durant le périscolaire, les mercredis et les vacances.

L'ENVIRONNEMENT,
LE PATRIMOINE, L'ART ET
LES DROITS DES ENFANTS.

Ateliers manuels

Ateliers d'expression

jeux sportifs

Sorties culturelles

Grands jeux

Séjours

Organisation d'évènements

Jeux



Modalités d'inscriptions et de réservations

PREMIERE INSCRIPTION : PIECES A FOURNIR

- ☐ Votre dossier d'inscription
- ☐ Attestation d'assurance scolaire, périscolaire et extrascolaire

INSCRIPTION ECOLE : Contactez-nous !

- ☐ Copie des vaccinations (à jour)
- ☐ N°CAF ou MSA
- ☐ Aides aux Temps Libres CAF (si vous en bénéficiez)

INFORMATIONS PERSONNELLES

Pour tout changement lié à vos informations personnelles, les familles doivent en informer le service (par mail ou depuis l'espace famille).

RENOUVELLEMENT DES INSCRIPTIONS

Avant chaque rentrée scolaire, vous devez renouveler votre inscription au service (juillet août). Après validation, vous pourrez réserver à nouveau en ligne.

LA RESERVATION EST OBLIGATOIRE

1- RESERVATIONS

En ligne ou sur place
48h avant 16h
En fonction des places et repas disponibles

2- FACTURATION

Au moment de la réservation, une facture est éditée et elle doit être réglée

3- VALIDATION

Une fois la facture réglée, la réservation est validée
Si ce n'est pas le cas, la réservation n'est pas validée

En cas de non réservation, non seulement une majoration sera appliquée en doublant le tarif et les enfants risquent de ne pas être accueillis faute de place !

LES PLACES SONT LIMITEES

Nombre d'enfants par adulte	- 6 ans	+ 6 ans	+ 11 ans
Périscolaires matin, midi et soir	14	18	18
Centre de loisirs des mercredis	10	14	14
Centre de loisirs pendant les vacances	8	12	12

Tous nos services sont organisés en « Accueils de loisirs », la réglementation s'applique et favorise la qualité d'accueil (respect des groupes et âges) et des animations (animateurs qualifiés)

Tarifs & facturation

FACTURATION

Nous demandons le **PRÉPAIEMENT** de toutes les activités pour le **périscolaire** et par séjour pour l'**extrascolaire** (vacances).

LE PORTAIL FAMILLE
Un accès privilégié pour payer en ligne

MODES DE REGLEMENTS

Cantine : Espèces, chèques, carte bancaire.
Autres services : Espèces, chèques, carte bancaire, CESU, E-CESU et ANCV (papier et dématérialisés)

TARIFS applicables à partir du 1er septembre 2026



Pour les enfants présents aux activités périscolaires sans réservation préalable, le tarif est doublé

	Moins de 670€	De 671€ à 960€	De 961€ à 1310€	De 1311€ à 1703€	Au-delà de 1704€
ACTIVITES PERISCOLAIRES					
Matin	1,53 €	1,63 €	1,73 €	1,83 €	1,94 €
Soir	2,04 €	2,14 €	2,24 €	2,34 €	2,45 €
Midi	3,85 €	4,08 €	4,31 €	4,42 €	4,53 €

	Moins de 670€	De 671€ à 960€	De 961€ à 1310€	De 1311€ à 1703€	Au-delà de 1704€
MERCREDIS & VACANCES					

	ARAMON & COMMUNES CONVENTIONNEES *				
Demi-journée	3,85 €	4,76 €	7,37 €	8,05 €	9,53 €
Demi-journée avec repas	6,8 €	7,89 €	10,25 €	10,92€	12,37 €
Journée	7,82 €	9,64 €	14,41 €	15,88 €	17,8 €

	EXTERIEURS				
Demi-journée	10,09 €	11,01 €	13,49 €	14,29 €	15,88 €
Demi-journée avec repas	12,92 €	13,82 €	16,26 €	17,04 €	18,6 €
Journée	18,04 €	19,05 €	24,04 €	25,52 €	27,22 €

*Communes conventionnées : Domazan, Estézargues (sauf les mois de juillet), Théziers



Question santé

CALENDRIER DES VACCINATIONS OBLIGATOIRES

	Enfants nés		
	Avant 2018	Avant 2024	Après 2025
DTP			
Coqueluche			
HIB			
Hépatite B			
Pneumocoque			
Rougeole			
Oreillons			
Rubéole			
Méningocoque C (ACWY)			
Méningocoque B			

PATHOLOGIES PARTICULIERES

Dans le but d'accompagner les familles et d'intégrer tous les enfants, nous aurons besoin de certaines informations et documents.

**Un problème de santé ?
Des besoins particuliers ?
Contactez-nous !**

HANDICAP



La commune fait appel à un tiers partenaire, spécialisé dans le handicap, afin de définir un mode d'accueil adapté.

P.A.I.

Les enfants souffrants d'une pathologie particulière pourront être accueillis après la signature d'un protocole spécifique.



Informations utiles

LES ABSENCES

Il est demandé aux familles de prévenir le service **au plus tard le matin même de l'absence** de l'enfant depuis le portail famille, par mail, par téléphone. Quelque soit la raison (absence enseignant, sortie, grève).

Un avoir sera alors créé sur la facturation suivante.

En revanche, si le service n'a pas été informé de l'absence, elle est donc due et doit être réglée.

LES HORAIRES

Les équipes d'animation sont responsables des enfants jusqu'aux horaires indiqués dans ce document.

En cas de retard, les familles doivent prévenir en appelant le 06.07.47.95.67 et faire appel, aux personnes autorisées à récupérer leur enfant.

(Personnes âgées de plus de 13 ans)

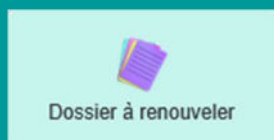
LE PREPAIEMENT

Seul le paiement à l'avance (à l'inscription) vous donne le droit d'accéder aux services proposés par la commune.

LE REGLEMENT INTERIEUR

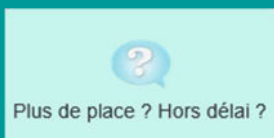
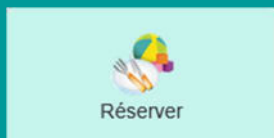
Les familles acceptent le règlement intérieur (visible sur le portail ou sur simple demande) dès lors qu'elles déposent des demandes de réservations

LE PORTAIL FAMILLE : www.espace-citoyens.net/aramon



RENOUVELER VOTRE INSCRIPTION (août)

Transmettre assurance périscolaire et extrascolaire, vaccins, et tout autre document nécessaires (santé, handicap etc...)



RESERVER EN LIGNE (ou mise en attente)

Réserver et payer en ligne. Si vous êtes hors délai ou s'il n'y a plus de place disponible, demandez à être mis en attente



DECLARER UNE ABSENCE

Quel que soit la raison, vous devez déclarer toute absence, à l'avance



Contacts

LES ECOLES D'ARAMON

ECOLE MATERNELLE DU VILLAGE

77 avenue de Verdun
30390 ARAMON
ce.0300210R@ac-montpellier.fr
04.66.57.06.07

ECOLE MATERNELLE LES PALUNS

Avenue Saint Martin
30390 ARAMON
ce.0301304E@ac-montpellier.fr
04.66.57.05.00

ECOLE ELEMENTAIRE FRANCOIS RABELAIS

Rue Émile Jamais
30390 ARAMON
ce.0300208N@ac-montpellier.fr
04.66.57.00.86

ECOLE ELEMENTAIRE LES PALUNS

Avenue Saint Martin
30390 ARAMON
ce.0300209P@ac-montpellier.fr
04.66.57.02.51

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE EDUCATION

DIRECTION ET ANIMATION

Centre de loisirs « Pierre Ramel »
77 avenue de Verdun
30390 ARAMON
clsh@aramon.fr
06.07.47.95.67

INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS

Centre de loisirs « Pierre Ramel »
Avenue Saint Martin
30390 ARAMON
cdl@aramon.fr
04.66.57.17.28

Accueil des familles :

Lundi, mercredi et vendredi 8h30 12h
Mercredi : 13h30 18h30